

## Déclaration FSU lors de la CAPA RVC 2023 du 15/02/2024

Nous tenons cette CAPA au moment où, dans les établissements, se déroule le processus démocratique de vote sur les TRMD.

Pour bien des Lycées, c'est la douche froide. Une diminution de la dotation qui laisse entrevoir des fermetures de postes, donc des mesures de carte scolaire. Diminutions parfois dues, sur Marseille, à l'ouverture de la cité internationale, qui, par redéploiement, voit se créer 10 secondes à la rentrée prochaine. Sous couvert de mixité sociale dans cette cité internationale, des établissements, notamment en Education Prioritaire mais pas uniquement, vont se voir privés de leurs meilleurs élèves, les laissant dans une hétérogénéité sociale et scolaire qui est celle du renoncement.

Concernant les collèges, un H/E globalement stable laissait espérer le statut quo. Un statut quo loin d'être reluisant mais un statut quo quand même. Mais c'était sans compter sur le « choc des savoirs ». La diminution d'1h en 6<sup>e</sup> ne suffisant pas pour financer les groupes de niveaux, c'est sur la part d'autonomie que les collèges vont devoir les financer. L'autonomie de l'établissement va donc consister à choisir quels dispositifs, choisis au départ par les équipes de terrain, vont devoir être supprimés pour mettre en place ce système imposé d'en haut.

Et comment pouvait-il en être autrement ? Avec une réforme (car oui, c'est une réforme qui ne dit pas son nom) non financée.

Parce que nous ne sommes pas dupes du tour de passe-passe de M. Attal qui a sorti sa baguette magique une fois le budget voté, pour passer de 500 suppressions à 500 créations. Ces 1000 postes correspondent aux postes d'enseignants du précédent budget qui n'ont pas été pourvus, faute à une crise du recrutement historique que les gouvernements successifs ont eux-mêmes engendrée. Et les mêmes causes créant souvent les mêmes effets, on peut douter que ceux-là soient pourvus également.

Cette réforme est la réforme de l'assignation sociale. A rebours de toutes les études scientifiques, le gouvernement nous replonge des décennies en arrière pour nous ressortir des groupes de niveaux. Pardon : pas de niveau, de besoin, pour l'académie d'Aix-Marseille ! M. le Recteur a le sens du vocabulaire, et il est tout à son honneur de percevoir le caractère nocif des groupes de niveaux. M. Attal, le jeune âge sans doute, n'a visiblement pas lu assez de recherche en pédagogie de groupe. Mais qui va croire qu'en regroupant les élèves les plus en difficulté, nous allons à un moment les faire intégrer un groupe de bons élèves, eux aussi regroupés entre eux, et qui vont nécessairement avancer bien plus vite dans le programme ? Pas les enseignants en tout cas. Cette réforme est celle de l'école de l'entre soi. Menée par des membres du gouvernement qui ont eux-mêmes renoncé à l'école publique dans leurs choix de vie personnelle, et qui l'humilie dans leurs déclarations.

Mise en place sans texte, barâtements impossibles, EDT détériorés, désorganisation à tous les niveaux : arrêtons là les dégâts ! Parce que ce sont là des dégâts inévitables, tant sur l'organisation des établissements que pour les élèves les plus en difficultés.

Nous sommes déterminés à contrer ce « choc des savoirs » en poursuivant les mobilisations initiées depuis le 1<sup>er</sup> février.

Nous prenons acte du changement de Ministre, c'était une nécessité, mais il faut que le gouvernement prenne conscience qu'au-delà du problème de personne, c'est toute l'orientation politique qu'il faut repenser.

Cette CAPA est également pour nous l'occasion de rappeler les attentes pressantes de la profession en matière de revalorisation salariale, de reconstruction de nos carrières et de reconnaissance du rôle social de nos métiers.

Il va falloir du temps, avant que nous digérons le mensonge des 10% pour tous sans contrepartie au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Nous avons eu la moitié, ce qui couvre à peine l'inflation de l'année.

Uniquement de l'indemnitare, concentré sur les 1<sup>ers</sup> échelons, laissant les 2/3 des personnels avec le seul doublement de l'ISOE, et rien pour les AED et AESH.

La conséquence est un tassement des carrières : 17 ans pour progresser de 400€ ! Pas sûr que le choc d'attractivité pour nos métiers soit au rendez-vous.

C'est pourquoi nous demandons, en lieu et place de la prime d'attractivité, une reconstruction des grilles qui redonne de la progressivité, et donc du sens, à nos carrières en classe normale.

Je rappelle que les syndicats de la FSU plaident pour une déconnexion de l'évaluation et de l'avancement. L'évaluation ne doit pas servir à mettre les agents en concurrence entre eux mais doit viser, par le conseil et la formation, à l'amélioration du service public.

Concernant la classe exceptionnelle : une mesure grandement positive, le décontingement. Nous le demandons depuis sa création en 2017 avec PPCR, et c'était devenu un impératif depuis que nous avons atteint en 2023 les 10% des corps.

Mais derrière : plus de barème, pas de possibilité de contestation ! On nous avait habitué à l'opacité avec la fin des CAP sur les carrières et la mobilité, nous constatons qu'elle est maintenant devenue la règle.

Le barème a des avantages primordiaux : premièrement il permettait un classement, mais surtout, il valorisait l'ancienneté dans la hors classe. Le problème, c'est qu'aujourd'hui les collègues qui sont au 7e hors classe n'ont plus de prise en compte leur situation en termes de point et de surcroît, ayant bien plus d'ancienneté que les collègues au 5<sup>e</sup>, n'ont pas eu pour la plupart de RVC, et ne sont donc pas connus des corps d'inspection. Nous devons donc garder à l'esprit que le droit à la carrière nous demande de promouvoir en priorité les collègues au 7<sup>e</sup> de la hors classe, en effectuant des cohortes en fonction de la proximité de la retraite. C'est ce que nous demandons au rectorat.

Concernant les rendez-vous de carrière, dont la contestation des avis finaux va nous occuper aujourd'hui :

Nous remercions les Actes Collectifs pour l'ensemble des documents fournis, qui nous permettent de prendre du recul sur cette opération.

Nous avons eu cette année 152 recours gracieux (42% d'augmentation, car 107 l'an dernier), dont 32 ont eu gain de cause, soit 21% contre 36% l'an passé, ce qui nous amène à 85 contestations (+ 57% d'augmentation). Il y a cependant 29% de déperdition, contre 22% l'an passé. Ce que j'appelle la déperdition c'est le nombre de collègue pour qui le recours a été refusé et qui n'ont, pour autant, pas formés de recours en CAPA. Un sur trois. C'est énorme, et le courrier type de réponse au recours expliquant « après examen attentif de votre dossier... » n'y est pas pour rien.

Une année de réécriture des Lignes Directrices de Gestion Ministérielles :

Nous saluons la possibilité laissée cette année aux évaluateurs primaires d'émettre un avis Excellent aux collègues n'ayant pas eu de RVC. Ces collègues en maladie ou congé maternité avaient jusqu'à présent la double peine.

A l'inverse, nous regrettons que les avis émis en dehors des rendez-vous de carrière ne puissent pas faire l'objet de la même procédure de recours alors que LDGM ont été réécrites.

Cela crée une iniquité de traitement entre les collègues ayant eu un RVC et les autres, alors que tous sont en concurrence entre eux.

2<sup>e</sup> victoire : nous avons obtenu la suppression des quotas du 3<sup>e</sup> RVC.

Le E était déjà passé de 10 à 30% il y a 3 ans, parce qu'il n'était pas tenable de présenter une valeur professionnelle en baisse pour des collègues qui gagnaient en expérience.

Il n'y a maintenant plus de quota, et il faut que nous en tenions compte aujourd'hui. Le ministère nous montre la voie : lors de la CAPN contestation 29<sup>e</sup> base, sur 20 contestations, 19 ont obtenues gain de cause. Cela montre bien qu'il nous faut maintenant apporter de la cohérence entre les items émis et l'avis final. Les collègues doivent avoir l'avis final qu'ils méritent et c'est au barème de les répartir pour l'accélération ou la promotion de grade. Nous allons donc bien voir aujourd'hui si le rectorat travaille dans le prolongement du travail du ministère ou s'il veut s'en démarquer.

Une dernière remarque, et pas des moindres, il va falloir que nous portions une attention particulière aux Lettres Modernes : en comparant les 4 plus grosses disciplines : LM, Math, Ang, HG, on constate qu'il y a un problème en LM. L'ensemble des E et des TS en LM est 10 à 20% inférieur aux 3 autres disciplines. Nous pensons en connaître une des causes et notre devoir aujourd'hui est de corriger cette iniquité en ayant un regard particulier sur les contestations de LM.